

Lundi 19 mars 2018

L'assemblée régionale a voté un plan de bataille pour l'emploi

en offrant des services à la carte et au plus près du territoire
pour faciliter la rencontre entre les entreprises et les demandeurs d'emploi

La Région a adopté, au sein de son assemblée réunie le 22 mars 2018, son plan de bataille pour l'emploi afin d'activer tous les leviers, lever les freins et faciliter la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi sur le territoire régional : aider les entreprises à innover dans le recrutement, augmenter de 30% les entrées en formation des demandeurs d'emploi, mettre en place des mesures pour les seniors et pour faciliter la mobilité, développer l'usage des réseaux sociaux favorisant le recrutement, etc. Quelques mois après s'y être engagée lors de son discours d'investiture, Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, réaffirme : « *Avec toutes les armes que nous avons mises en place pour la formation, l'apprentissage et notre contrat de croissance pour les entreprises, nous partons à l'offensive pour gagner la bataille de l'emploi. Nous allons territorialiser davantage nos politiques de l'emploi et prendre en compte la diversité des besoins sur les bassins d'emploi.* »

Emploi : une situation paradoxale en Pays de la Loire

Aujourd'hui le dynamisme économique permet à la région des Pays de la Loire d'afficher le plus faible taux de chômage en France, mais ces chiffres masquent deux réalités : les disparités territoriales et la difficulté de recruter pour 83 % des PME et ETI persistent. En effet, certains territoires affichent un taux de chômage proche du plein emploi (Ancenis - 4,7% ou Les Herbiers - 5%) alors que d'autres (Le Mans ou Saumur) pâtissent d'un taux de chômage supérieur à 9%. Dans le même temps, les entreprises peinent à trouver les compétences dont elles ont besoin pour poursuivre leur développement. Et là où le nombre de demandeurs d'emploi est très faible, il faut innover pour renforcer l'employabilité de ceux qui restent en marge du marché de l'emploi.

Pour répondre à cette situation paradoxale, la Région a choisi d'activer tous les leviers, en proposant des outils pour aider les entreprises à mieux recruter, en enrichissant son offre de formation et en faisant sauter les verrous de l'accès à l'emploi : mobilité, garde d'enfants, hébergement...

La Région au cœur de l'action pour l'emploi

Par ses compétences en matière d'économie, de formation et d'orientation professionnelles, et son rôle fédérateur à l'échelon régional, départemental et local, la Région peut intervenir efficacement aussi bien au titre des politiques publiques qu'elle met en œuvre, qu'en **animant l'ensemble des partenaires** (Etat, Partenaires sociaux, Départements, Intercommunalités, Pôle emploi, Missions locales, OPCA, Chambres consulaires, Organismes de formation...).

Une large consultation a ainsi été menée afin de partager, avec l'ensemble des partenaires régionaux concernés (Fédérations et branches professionnelles, Chambres consulaires, Partenaires

sociaux, CESER, Opérateurs de l'emploi - Pôle emploi, Missions locales, OPCA, acteurs de l'intérim...), un diagnostic relatif à la situation régionale de l'emploi et les leviers sur lesquels il convenait d'agir. Missionnés par la présidente de la Région, Nathalie Gosselin et Sébastien Pilard ont mené de nombreuses consultations auprès des partenaires et des acteurs impliqués.

Des solutions concrètes pour les entreprises et les demandeurs d'emploi

Ce plan pour l'emploi propose d'intervenir sur les différentes dimensions de l'emploi avec une boîte à outils pour les entreprises, une offre régionale de formation enrichie, des actions pour faire se rencontrer l'offre et la demande et des solutions pour lever les freins périphériques à l'emploi (mobilité, services,...).

➤ Pour les entreprises...

A titre d'exemple, une expérimentation sera menée sur 5 bassins d'emplois : une quinzaine d'entreprises volontaires, ayant des besoins de recrutement, bénéficieront d'un accompagnement individualisé et d'un **référént unique** qui activera l'ensemble des solutions.

D'autres mesures permettront d'accompagner les TPE-PME dans leur **politique RH**, de développer de nouvelles méthodes de recrutement (approche par les compétences, recrutements par simulation des situations de travail), et de trouver des **réponses rapides aux besoins immédiats des entreprises**. Le dispositif « Pays de la Loire conseil » se diversifiera pour accompagner les entreprises dans leur réflexion RH. Et une offre « pilote » testera des **outils de recrutements digitaux** (LinkedIn, Facebook ou le Bon Coin).

Avec la création d'une **nouvelle plateforme régionale pour l'emploi**, les entreprises pourront par une saisie unique, bénéficier d'une **multidiffusion de leur offre** afin de mettre en relation les demandeurs d'emploi et les étudiants ligériens avec les entreprises de leur territoire.

➤ Pour les demandeurs d'emplois...

Pour les demandeurs d'emplois les moins qualifiés, la Région **augmentera de 30 % le nombre d'entrées en formation dès 2018**. En activant le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), 6 837 demandeurs d'emploi des plus fragilisés viendront s'ajouter aux 23 338 places prévues cette année. L'offre de formation sera enrichie pour les seniors, les bénéficiaires du RSA, les salariés récemment recrutés et les créateurs d'entreprises.

Le site Orientation-paysdeloire.fr sera doté de nouvelles fonctionnalités : une fonction « Trip Advisor » et un réseau social mettant en relation les professionnels et les demandeurs d'emplois.

Pour faciliter la prise de décision des personnes qui doivent suivre une formation ou faire un essai dans une entreprise un peu éloignée de chez eux, **des plateformes de mobilité** (co-voiturage, prêt de voiture, vélo,...) seront mises en place dans chaque département sur le modèle de WIMOOV déjà active en Sarthe. Une tarification spéciale (-75 %) s'appliquera sur tout le réseau de transport régional.

Ce nouveau plan pour l'emploi mobilisera près de 246 M€ d'autorisations d'engagement au titre de la formation professionnelle, ce qui portera ainsi l'effort régional global en faveur de l'emploi local à près de 815 M€, soit 45 % du budget régional.

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92